



COMPETENCY ASSESSMENT ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

GUIDE DES COMPÉTENCES DE L'EXPÉRIENCE CANADIENNE EN MILIEU DE TRAVAIL

POUR LES CANDIDATS ET CANDIDATES,
ET LES STAGIAIRES EN GÉOSCIENCES,
LES VALIDATEURS ET VALIDATRICES
ET LES ÉVALUATEURS ET ÉVALUATRICES

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
INTRODUCTION	3
COMPÉTENCES LIÉES À L'EXPÉRIENCE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL CANADIEN	3
EXEMPLES DE LIEUX DE TRAVAIL.....	4
VALIDATEURS.....	4
PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES LIÉES À L'EXPÉRIENCE CANADIENNE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL — POUR LES CANDIDATS	5
AUTOÉVALUATION DES COMPÉTENCES.....	5
APERÇU DES COMPÉTENCES CLÉS.....	5
FOURNIR DES EXEMPLES DE COMPÉTENCES POUR LES COMPÉTENCES CANADIENNES	6
EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE D'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	6
NIVEAU DE COMPÉTENCE AUTOÉVALUÉ	7
ÉVALUATION DES COMPÉTENCES LIÉES À L'EXPÉRIENCE CANADIENNE EN MILIEU DE TRAVAIL.....	8
— POUR LES ÉVALUATEURS	8
ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	8
RÉSUMÉ.....	8
ÉVALUATION DES COMPÉTENCES LIÉES À L'EXPÉRIENCE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL CANADIEN	8
FOURNIR UNE RECOMMANDATION FINALE	9
LE CANDIDAT SATISFAIT À L'EXIGENCE DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL CANADIEN	9
LE CANDIDAT NE SATISFAIT PAS À L'EXIGENCE DE COMPÉTENCE RELATIVE À L'EXPÉRIENCE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL CANADIEN	10
PAS EN MESURE DE TERMINER L'EXAMEN OU BESOIN D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	11
PLUS DE RENSEIGNEMENTS	11

INTRODUCTION

L'objectif de ce guide est de fournir des détails sur l'exigence de compétence en matière d'expérience de l'environnement de travail au Canada, sur la manière dont les candidats peuvent satisfaire à cette exigence en utilisant une approche basée sur les compétences et sur la manière dont les évaluateurs peuvent en faire l'évaluation de manière satisfaisante.

Les compétences liées à l'expérience de l'environnement de travail canadien visent à :

- fournir des critères d'évaluation clairs et transparents pour la détermination d'une expérience satisfaisante en géosciences dans un environnement canadien ou équivalent;
- permettre aux demandeurs de satisfaire aux exigences des compétences liées à l'expérience de l'environnement de travail canadien grâce à l'expérience acquise au Canada ou à l'étranger (démontrée par une équivalence);
- aligner la méthode d'évaluation de l'exigence de compétence relative à l'expérience de l'environnement de travail canadien sur le [système d'évaluation des compétences](#) en ligne.

COMPÉTENCES LIÉES À L'EXPÉRIENCE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL CANADIEN

Les compétences relatives à l'expérience de l'environnement de travail canadien sont un sous-ensemble de 7 compétences parmi les 29 existantes du cadre de compétences qui démontrent le mieux la connaissance et l'expérience de la législation, de la réglementation, de l'éthique, de la sensibilisation à la sécurité et de la communication au Canada.

Les 7 compétences canadiennes liées à l'expérience de l'environnement de travail sont les suivantes :

Catégorie de compétences	Compétence	Niveau de compétence minimale
1. Professionnalisme		
Compétence 1.1	Respecter la législation, les règlements et les exigences en matière de rapports statutaires	3.0
Compétence 1.4	Maintenir des relations de travail constructives	3.0
Compétence 1.5	Appliquer des principes éthiques	3.0
Compétence 1.6	Répondre aux obligations et aux responsabilités envers le public, l'environnement naturel, les clients et les employeurs	3.0
Compétence 1.7	Contribuer à la santé et à la sécurité sur les lieux de travail	3.0
2. Complémentaires		
Compétence 4.1	Assurer et comprendre la communication orale (français et anglais)	3.0

Compétence 4.2	Fournir et comprendre des communications écrites (français et anglais)	3.0
-----------------------	--	-----

EXEMPLES DE LIEUX DE TRAVAIL

Les exemples de lieux de travail sont considérés comme des exemples spécifiques d'actions, d'aptitudes ou de comportements qu'un candidat pourrait utiliser pour démontrer qu'il a bien assimilé une compétence. Le système fournit une liste d'exemples de lieux de travail pour chaque compétence : il oriente les candidats vers les types d'exemples qu'ils *peuvent* envisager d'utiliser. Notez que les candidats ne sont pas limités à l'utilisation de la liste d'exemples de lieux de travail fournie et ne sont pas tenus de traiter chacun des exemples de lieux de travail — il s'agit simplement d'une référence ou d'un guide.

VALIDATEURS

Les candidats sont invités à fournir le nom et l'adresse électronique de validateurs chargés de confirmer les exemples d'expérience professionnelle et de livrer un retour d'information général sur leur état de préparation à l'inscription à l'Ordre.

Les exigences des validateurs restent les mêmes que celles énoncées dans le [système d'évaluation des compétences](#). Idéalement, ils sont des géoscientifiques professionnels (ou l'équivalent). Toutefois, si cela n'est pas possible, les candidats doivent s'assurer que les validateurs pour les compétences obligatoires liées à l'expérience canadienne en milieu de travail sont des superviseurs directs qui sont compétents dans le même domaine de pratique et qui peuvent démontrer qu'ils connaissent bien les exigences en matière de compétences.

PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES LIÉES À L'EXPÉRIENCE CANADIENNE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL — POUR LES CANDIDATS

AUTOÉVALUATION DES COMPÉTENCES

APERÇU DES COMPÉTENCES CLÉS

Les compétences relatives à l'expérience canadienne en matière d'environnement de travail sont signalées par le symbole 🇨🇦 dans l'aperçu de l'autoévaluation des compétences. Il rappelle aux candidats (ainsi qu'aux validateurs et aux évaluateurs) que ces compétences sont utilisées pour l'évaluation de l'expérience canadienne (ou équivalentes à l'expérience canadienne) en matière d'environnement de travail.

1. Professionalism ?
1.1 Comply with relevant legislation, regulations, and statutory reporting requirements 🇨🇦
1.2 Recognizing Limitations
1.3 Continuing Professional Development
1.4 Maintain constructive working relationships 🇨🇦
1.5 Apply ethical principles 🇨🇦
1.6 Respond to obligations and responsibilities to the public, to the natural environment, to clients and to employers 🇨🇦
1.7 Contribute to health and safety in the workplace 🇨🇦

Professionalisme Respecter la législation, les règlements et les exigences en matière de rapports statutaires	
Reconnaître ses limites	
Assurer un développement professionnel continu	
Maintenir des relations de travail constructives	
Appliquer des principes éthiques	
Répondre aux obligations et aux responsabilités envers le public, l'environnement naturel, les clients et les employeurs	
Contribuer à la santé et à la sécurité sur les lieux de travail	
1. Complémentaires	
Assurer et comprendre la communication orale (français et anglais)	
Fournir et comprendre des communications écrites (français et anglais)	

FOURNIR DES EXEMPLES DE COMPÉTENCES POUR LES COMPÉTENCES CANADIENNES EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE D'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le format de présentation des compétences liées à l'expérience canadienne en milieu professionnel vous semblera familier puisqu'il repose toujours sur la structure Situation, Action, Résultat, mais avec quelques ajouts qui fournissent des indications sur la manière de présenter chaque compétence liée à l'expérience canadienne en milieu professionnel spécifiée. La capture d'écran ci-dessous montre que la section de l'en-tête sera :

- Indiquer que la compétence sélectionnée est une compétence obligatoire de l'expérience canadienne en milieu de travail;
- Indiquer le niveau de compétence minimal requis;
- Fournir un lien vers des conseils sur l'établissement de rapports pour la compétence spécifique relative à l'expérience de l'environnement de travail au Canada.

Chaque compétence relative à l'expérience de l'environnement professionnel canadien fait l'objet d'un guide qui fournit aux candidats des informations supplémentaires sur la manière de présenter des exemples relatifs à l'environnement professionnel canadien (ou l'équivalent). Il fournit également des conseils aux candidats qui n'ont pas d'expérience directe de cet environnement de travail et qui souhaitent utiliser des exemples internationaux. Cela peut s'avérer utile pour les candidats ayant une expérience limitée ou inexistante de l'environnement de travail canadien. L'utilisation des documents d'orientation aidera les évaluateurs à déterminer si les exigences et/ou l'équivalence sont satisfaites.

1.1 Comply with relevant legislation, regulations, and statutory reporting requirements
Required Overall Level: 3

Competency to be demonstrated:

This competency is intended to demonstrate your knowledge and awareness of Canadian national, provincial, territorial and municipal regulations, codes, standards, and Indigenous knowledge, rights and treaties. This includes local geoscience procedures and practices as applicable.

This is a mandatory Canadian Environment competency. The minimum required competency score for this competency is 3.

For additional guidance, please see the guide for applicants on reporting for Mandatory Canadian Environment Competencies: 1.1 Comply with relevant legislation, regulations, and statutory reporting requirements

Workplace Examples:

1. Apply for licenses and permits
2. Undertake stakeholder consultations
3. Consider and incorporate Indigenous knowledge, rights and treaties in decision making
4. Use appropriate standards in decision making
5. Complete and file reports and notifications

Employer *
Your Position *
Validator *
Start Date *
End Date *
Situation *

Select Month
Select Year
Select Month
Select Year

Save as Draft
Save as Complete
Cancel

Pour satisfaire à l'exigence relative à l'expérience canadienne en matière d'environnement de travail, les candidats doivent acquérir chacune des compétences relatives à l'expérience canadienne en matière d'environnement de travail au [niveau de compétence minimal](#). Si un candidat n'a pas travaillé dans un environnement canadien, il lui incombe de fournir suffisamment d'exemples pour établir l'équivalence. L'utilisation d'une expérience internationale ne garantit pas que les compétences seront atteintes.

N'oubliez pas :

- ☒ Si l'une des sept compétences liées à l'expérience de l'environnement de travail canadien est évaluée en dessous de la note minimale de 3, quelle que soit la note globale de la catégorie, les candidats seront redirigés vers la compétence et invités à reformuler leur exemple.

NIVEAU DE COMPÉTENCE AUTOÉVALUÉ

Le candidat doit indiquer, sur l'[échelle d'évaluation des compétences](#), la note qu'il estime avoir obtenue avec son exemple, en tenant compte des [notes minimales attribuées](#) à chaque compétence relative à l'expérience de l'environnement de travail canadien. Une fois que toutes les compétences auront été soumises et que l'autoévaluation aura été complétée, elle sera envoyée pour validation et évaluation.

N'oubliez pas :

- ☒ En tant que candidat à l'agrément professionnel, vous devez **obtenir la note minimale** de 3 pour chaque catégorie. Vous **n'êtes pas** censé travailler à un niveau avancé ou professionnel (note 4 ou 5).

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES LIÉES À L'EXPÉRIENCE CANADIENNE EN MILIEU DE TRAVAIL — POUR LES ÉVALUATEURS

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

RÉSUMÉ

Au cours de l'examen du rapport sur les compétences d'un candidat, les évaluateurs verront une section intitulée « Compétences canadiennes » sur l'écran du résumé de l'évaluation des compétences. Les sept compétences liées à l'expérience canadienne en milieu de travail sont énumérées dans cette section afin d'en donner un aperçu rapide. Les compétences liées à l'expérience professionnelle canadienne figureront également dans leurs catégories respectives.

COMPETENCY ASSESSMENT SUMMARY

Category	Applicant	Validator	Assessor	Required
1. Professionalism	3.6	3.4	3.0	3.0
COMPETENCIES +				
Canadian Competencies	3.1	3.1	3.0	
COMPETENCIES -				
1.1 Comply with relevant legislation, regulations, and statutory reporting requirements	3.0	3.0	3.0	3.0

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES LIÉES À L'EXPÉRIENCE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL CANADIEN

La capture d'écran ci-dessous montre que la section de l'en-tête sera :

- Indiquer que la compétence sélectionnée est une compétence obligatoire de l'expérience canadienne en milieu de travail;
- Indiquer le niveau de compétence minimal requis;
- Fournir un lien vers des conseils sur l'examen de la compétence spécifique relative à l'expérience de l'environnement de travail au Canada.

1.1 Comply with relevant legislation, regulations, and statutory reporting requirements Required Overall Level: 3

Competency to be demonstrated:
 This competency is intended to demonstrate your knowledge and awareness of Canadian national, provincial, territorial and municipal regulations, codes, standards, and Indigenous knowledge, rights and treaties. This includes local geoscience procedures and practices as applicable.

This is a mandatory Canadian Environment competency. The minimum required competency score for this competency is 3.
 For additional guidance, please see the guide for applicants on reporting for Mandatory Canadian Environment Competencies: 1.1 Comply with relevant legislation, regulations, and statutory reporting requirements

Workplace Examples:

1. Apply for licenses and permits
2. Undertake stakeholder consultations
3. Consider and incorporate Indigenous knowledge, rights and treaties in decision making
4. Use appropriate standards in decision making
5. Complete and file reports and notifications

Employer *

Your Position *

Validator *

Start Date * Select Month Select Year

End Date * Select Month Select Year

Situation *

En tant qu'évaluateur examinant les compétences liées à l'expérience de l'environnement de travail canadien, il doit considérer les deux points suivants :

- Examiner l'exemple du candidat pour s'assurer que les informations fournies sont suffisantes en ce qui a trait à l'étendue, à la profondeur et à la qualité pour déterminer la compétence. Les documents d'orientation et les exemples sur le lieu de travail peuvent également fournir aux évaluateurs des conseils appropriés.
- Il est entendu que les candidats peuvent présenter des exemples internationaux pour les compétences canadiennes en matière d'expérience de l'environnement de travail : il incombe toutefois au candidat d'établir l'équivalence. Il est possible qu'un exemple ait eu lieu à l'étranger et qu'il satisfasse à la compétence canadienne en matière d'expérience de l'environnement de travail, mais cela, à condition que les informations fournies par le candidat soient suffisantes pour établir cette équivalence.

FOURNIR UNE RECOMMANDATION FINALE

Les évaluateurs sont invités à formuler leur recommandation concernant les compétences liées à l'expérience de l'environnement de travail canadien. Une série de questions supplémentaires sera affichée en fonction des options sélectionnées.

LE CANDIDAT SATISFAIT À L'EXIGENCE DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'EXPÉRIENCE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL CANADIEN

Si le candidat satisfait à l'exigence de compétence relative à l'expérience canadienne en matière d'environnement de travail, sélectionnez « Oui ».

On demandera ensuite aux évaluateurs si le candidat a satisfait à toutes les compétences et catégories au niveau approprié pour l'agrément. Ils peuvent examiner et commenter l'état de préparation général du candidat à l'agrément professionnel.

In your opinion, does the applicant meet the Canadian Work-Environment Experience requirement as specified in [Mandatory Canadian Environment Competencies Guidance Document?](#) *

- ☒ Yes
☐ No
☐ Unable to complete review
☐ More information needed

Do you believe this applicant has met the competencies at the appropriate level for registration? *

- ☐ Yes
☐ No

If yes or no, please comment

◀ Previous

Save Feedback

Submit Assessment

LE CANDIDAT NE SATISFAIT PAS À L'EXIGENCE DE COMPÉTENCE RELATIVE À L'EXPÉRIENCE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL CANADIEN

Si le candidat ne satisfait pas à l'exigence de compétence relative à l'expérience de l'environnement de travail canadien, sélectionnez « Non ».

In your opinion, does the applicant meet the Canadian Work-Environment Experience requirement as specified in [Mandatory Canadian Environment Competencies Guidance Document?](#) *

- ☐ Yes
☒ No
☐ Unable to complete review
☐ More information needed

If yes or no, please comment

◀ Previous

Save Feedback

Submit Assessment

N'oubliez pas :

- ☒ Si vous avez besoin de plus d'informations ou si vous souhaitez que certaines compétences soient revues, veuillez sélectionner « Informations supplémentaires requises » plutôt que « Non ».

PAS EN MESURE DE TERMINER L'EXAMEN OU BESOIN D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Si l'évaluateur n'est pas en mesure de terminer l'examen quelle qu'en soit la raison, il peut sélectionner « Impossible de terminer l'examen » et fournir une brève explication, par exemple un conflit d'intérêts.

In your opinion, does the applicant meet the Canadian Work-Environment Experience requirement as specified in [Mandatory Canadian Environment Competencies Guidance Document](#)? *

- ☐ Yes
- ☐ No
- ☒ Unable to complete review
- ☐ More information needed

Please provide a reason why you are unable to complete the review *

◀ Previous

Save Feedback

Submit Assessment

Si des informations supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre l'évaluation, l'évaluateur peut sélectionner « Informations supplémentaires requises ». Il est alors invité à fournir des détails sur la demande d'informations.

In your opinion, does the applicant meet the Canadian Work-Environment Experience requirement as specified in [Mandatory Canadian Environment Competencies Guidance Document](#)? *

- ☐ Yes
- ☐ No
- ☐ Unable to complete review
- ☒ More information needed

Please let us know what information you need (e.g. more detailed examples for some - please list specific numbers - or all of the competencies) *

◀ Previous

Save Feedback

Submit Assessment

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements sur l'évaluation des compétences, veuillez consulter le site Web du [système d'évaluation des compétences](#).

Pour des questions particulières concernant les exigences en matière d'enregistrement, veuillez communiquer avec votre organisme de réglementation.

Pour des questions restées sans réponses ici, veuillez consulter la [section FAQ](#) dans le site Web de l'évaluation des compétences.